

BONNE ANNÉE...

Nous en avons fini avec 1902, avec cette année qui fut l'année, par excellence de la démoralisation, des ruines et des hontes, et l'heure a sonné de l'échange traditionnel des vœux à l'occasion de l'an nouveau.

Le Journal de la Meurthe ne sera pas des derniers, en la circonstance, pour adresser à ses fidèles abonnés, à ses collaborateurs dévoués, l'expression de ses meilleurs souhaits.

Bonne année, bonne santé surtout, à nos lecteurs et à nos lectrices !

Bonne année, bonne santé, pour eux et pour ceux qui leur sont chers !

Daigne la Providence ne pas leur mesurer trop parcimonieusement les jours de joie et de bonheur ! Que 1905 ne leur ouvre que de riantes perspectives !

Ces souhaits du Premier de l'An, qui pouvaient passer autrefois pour banals, ne le sont plus guère aux heures angoissantes que nous traversons, en face de l'avenir très sombre qui se dresse devant nous.

Sans une intervention d'En-Haut, en effet, l'on ne voit pas comment les pires catastrophes pourront être évitées.

Partout, à l'horizon, les nuages noirs s'annoncent et l'œil inquiet n'arrive à percevoir nulle part la plus petite lueur qui fasse présager la disparition de la tempête et le retour du beau temps. Le tonnerre gronde sans relâche ; les éclairs se font de plus en plus menaçants.

On sent craquer de toutes parts le régime et la société, dont les assises sont ébranlées ; on se trouve en face d'une décomposition générale vraiment menaçante pour l'avenir de notre pays.

L'anarchie est partout, aussi bien dans l'ordre moral que dans l'ordre politique, et nous avons un gouvernement qui s'applique à semer et à répandre tout le mal qu'il devrait extirper et détruire.

Quel débordement de scandales et de ruines ! Quel torrent de corruption et de pourriture !

Les assassinats, les meurtres, les drames les plus sanglants se multiplient dans de redoutables proportions.

Et, quand ce n'est pas le sang qui coule, c'est la boue et la honte qui éclaboussent ; affaire Pictet, affaire Boulaine, affaire Humbert ; anciens ministres et hauts magistrats complicés de déprédations et de flouteuses d'instruction et policiers

Le 1^{er} Janvier
NANCY

Les deux exemplaires de Génér site qu'il a en circulation d'Edouard VII, comme empereur des Indes, sont dévoués en présence de 15 000 personnes. Tous les places hindous ont émis de la joie devant le vice-roi. — Ha-

lendemain, le commerce et l'industrie souffrent et périssent, pour le bénéfice de nos rivaux.

L'armée et la marine, espoir suprême du pays, restent livrées aux caprices dangereux des maniaques inconscients dont la seule préoccupation paraît être de s'attirer la faveur des Juifs et des internationalistes : ceci encore pour le plus grand profit de l'étranger !

Pendant ce temps, la rente ne se soutient qu'à coups de millions dont on connaît les bailleurs de fonds ; les finances sont dans un état désastreux et les capitaux français s'empressent d'émigrer.

De la France, autrefois si belle, si forte et si respectée, notre indigne gouvernement s'acharne à faire une France avilie, faible et désarmée !

Vraiment, le général de Galliffet n'exagérait pas lorsque, dans une phrase retentissante, il qualifiait de *gouvernement de l'étranger* la bande de Waldeck et consorts.

De l'aveu des feuilles officieuses, une pensée maîtresse va diriger cette année, — ça ne nous changera pas, — la politique du gouvernement de la République : *on mènera à fond la guerre contre le cléricanisme*.

La bande de Janissaires à la solde du Rénégat s'appête à user de la force pour en finir avec le clergé régulier, pour chasser de France au nom de... la liberté républicaine ces milliers de bons Français dont le seul crime était d'avoir voulu « passer en faisant le bien », sans porter l'estampille maçonnique.

Lorsqu'ils en auront fini avec les congrégations, ils s'attaqueront au clergé séculier ; ils s'attaqueront aux collèges libres, à tout ce qui croit en Dieu.

Les amis du Défroqué, — l'homme de confiance de M. Loubet, — le proclament ouvertement, ils veulent détruire non pas seulement la religion catholique, mais toute foi religieuse.

Liberté d'enseignement, liberté de se réunir pour faire le bien, liberté de prier, liberté de croire ne seront bientôt plus que de vains mots dans cette République dont la devise, cruelle ironie et infâme mensonge, commence toujours par le mot magique « liberté ».

Réussiront-ils dans leurs desseins

DE LA
M. Loubet a reçu des télégrammes de part, du roi de Grèce, de Portugal, de Belgique, du Sultan, etc.
Le général Koropatikine, ministre de la Guerre, a écrit à M. Loubet pour lui adresser ses félicitations et lui exprimer sa confiance en son avenir.
M. Loubet a reçu également de nombreux télégrammes de félicitation et de confiance en son avenir.
M. Loubet a reçu également de nombreux télégrammes de félicitation et de confiance en son avenir.
M. Loubet a reçu également de nombreux télégrammes de félicitation et de confiance en son avenir.

La nuit du Nouvel-An à Nancy

Un arrêté municipal ayant sagement interdit les aubades de la nuit du Nouvel-An, le sommeil de nombre de nos concitoyens ne fut donc pas troublé par les « couacs » déplorables de clairons poussés ou les batteries mortuaires de très vieux tambours.

La nuit, cependant, a été très animée et très gaie.

Plusieurs soirées ont été données. On va entendre joyeusement l'année 1903. Signalons la fête de la Société suisse de Nancy à l'Hôtel de Strasbourg. D'excellents artistes ont été entendus dans des romances et monologues. La section de chant « La Patrie » a mérité le beau chœur « La Patrie ». La soirée s'est terminée par un bal des plus réussis.

La nuit du Nouvel-An est une nuit sacrée pour les noctambules. Que de gens, et particulièrement de jeunes gens trouveraient indignes d'eux d'avoir regagné leur lit à l'instant fatal où l'année meurt.

Aussi, beaucoup de monde dans les cafés, dans les brasseries à la porte desquels stationnaient de pauvres bougres implorant la charité d'une voix lamentable.

L'aube du 1^{er} janvier s'est levée grise, morne et triste. Et déjà les aubades se font entendre. Les musiciens se rattrapent avec énergie du silence forcé de la nuit.

Les petits enfants sont prêts à réciter aux parents le compliment d'usage répété des jours et des jours. Puis c'est la joie des étrennes, la confiance en plus de vie, en plus d'espoir qu'amène toute année nouvelle.

L'ARBRE DE NOËL

Notre concours de Souhaits

Après une première sélection, et en écartant les souhaits personnels — dont nous remercions les auteurs, — voici, sans ordre de préférence, la liste des meilleurs vœux déposés par le public dans notre *Boîte aux Lettres*, et que nous venons d'accrocher dans l'Arbre (sur pancartes roses, à pans coupés) :

- Au jeune banquier Brullard : Une partie de Billard.
- Au libraire Jacques (pour embêter son confrère Sidol) : Un Polyte technique.
- A M^r Lucien Larcher, électeur et contribuable, avocat à la cour, lieutenant de l'vétérinaire, secrétaire des chasseurs aux bois, capitaine de réserve d'artillerie, officier d'Académie, chevalier du Mérite agricole, président du V. C. N., etc. : Un prêt sur titres.
- Au directeur du théâtre : La succession de M. Camille Pelletan... (car il sera bien ta... Miral !)
- Aux bijouillers de Nancy : Une mention honorable pour la belle réclame faite à un de leurs concurrents momentanés.
- A M. Goutière-Vernolle, co-directeur de l'Union : *L'Assurance pour la vie* de nos sentiments respectueux.
- A M. Boudard, adjoint, nommé directeur de l'asile de Paulx : Un faux fuyant.
- A M^r de Nicéville : Un *Cour d'assises* à la Faculté de droit.
- A M^r Boulay, avocat et écrivain : Une toque à plume.
- A l'*Etoile de l'Est* : Un Réveil.
- Au tribunal de commerce : Des électeurs.
- A la commission d'hygiène : Une ordonnance de non lieu.
- A M. Lallement, poète : Treize bottes pour chauffer les pieds de ses alexandrins.
- A Mme Samary (du Théâtre municipal) : Une rose du Rosier de Nelly.
- Au maire de Nancy : Un Conseil... d'amis.
- Aux Entrepreneurs, qui ont maille à partir avec la justice : Une série de vessies... pour des lanternes.
- A M. Adam, recteur de l'Université : La jouissance entière, pendant toute sa vie, de ses Facultés.
- Il s'agissait d'un concours de Noël — et de chaussures. Cependant, on le voit, l'affaire si récente du jardin botanique n'a

tenté aucun chercheur. On pouvait penser aussi que quelqu'un proposerait un vœu s'adaptant aux *sabots* de Noël, rien n'est venu.

Comme nous l'avons dit, c'est à nos lecteurs que nous demandons de désigner lequel est le meilleur de tous ces souhaits et auquel sera attribué le prix, offert par M. George.

En conséquence, nous les prions de déposer leur vote dans la *Boîte aux Lettres* de notre Arbre, qui subsistera dans notre Salle des Dépêches jusqu'au dimanche 4 janvier inclus.

On peut voter aussi par correspondance. Dans notre numéro de mardi, nous proclamerons le résultat du vote.

UN SOUHAIT

L'*Est républicain*, selon une tradition à laquelle il est resté fidèle, publie à l'occasion de la nouvelle année une série de souhaits.

Nous avons notre part dans cette distribution. Notre confrère souhaite à l'*Etoile un Réveil*.

Un bon souhait en vaut un autre. Nous souhaitons à l'*Est un républicain*.

L'ARBRE DE NOËL

Notre concours de Souhaits

Voici le résultat du scrutin ouvert dans notre Salle :

Volants	375.
Souhait à M. Lucien Larcher	242.
A. M. Adam, recteur	117.
Divers	16.

En conséquence, l'auteur du souhait adressé à M. Lucien Larcher est proclamé lauréat. Nous le prions d'informer le journal s'il désire que son nom soit publié.

Il voudra bien, en tout cas, passer dans nos bureaux, pour y recevoir le bon donnant droit au prix : une paire de bottines offerte par M. George.

L'ARBRE DE NOËL

Notre concours de Souhaits

Le spirituel gagnant du Concours de souhaits remercie en ces termes ses électeurs :

« Nancy, le 6 janvier 1903.
« Monsieur le rédacteur en chef de l'*Est républicain*,
« Si ma prose n'est pas trop encombrante, voulez-vous me permettre de dire ?
« Merci aux 242 volants qui ont bien voulu favoriser mes pieds de leurs suffrages !
« Merci à l'*Est*, dont l'initiative était bien faite pour stimuler l'esprit... de cors !...
« Merci enfin au généreux M. George, qui pousse l'habileté professionnelle jusqu'à savoir faire porter chaussures... à l'œil ; mais, comme je crains que sa modestie souffre de ce petit bout de réclame, je me déclare prêt à recevoir de lui... une bonne claque !
« Paul SAMIANÉ. »

Ajoutons que M. Paul Samiané a laissé un généreux pourboire pour le cirer des bottes de l'Arbre de Noël.

BONNE ANNÉE...

Nous en avons fini avec 1902, avec cette année qui fut l'année par excellence de la démoralisation, des ruines et des hontes, et l'heure a sonné de l'échange traditionnel des vœux à l'occasion de l'an nouveau.

Le *Journal de la Meurthe* ne sera pas des derniers, en la circonstance, pour adresser à ses fidèles abonnés, à ses collaborateurs dévoués, l'expression de ses meilleurs souhaits.

Bonne année, bonne santé surtout, à nos lecteurs et à nos lectrices !

Bonne année, bonne santé, pour eux et pour ceux qui leur sont chers !

Daigne la Providence ne pas leur mesurer trop parcimonieusement les jours de joie et de bonheur ! Que 1903 ne leur ouvre que de riantes perspectives !

Ces souhaits du Premier de l'An, qui pouvaient passer autrefois pour banals, ne le sont plus guère aux heures angoissantes que nous traversons, en face de l'avenir très sombre qui se dresse devant nous.

Sans une intervention d'En-Haut, en effet, l'on ne voit pas comment les pires catastrophes pourront être évitées.

Partout, à l'horizon, les nuages noirs s'amoncellent et l'œil inquiet n'arrive à percevoir nulle part la plus petite lueur qui fasse présager la disparition de la tempête et le retour du beau temps. Le tonnerre gronde sans relâche ; les éclairs se font de plus en plus menaçants.

On sent craquer de toutes parts le régime et la société, dont les assises sont ébranlées ; on se trouve en face d'une décomposition générale vraiment menaçante pour l'avenir de notre pays.

L'anarchie est partout, aussi bien dans l'ordre moral que dans l'ordre politique, et nous avons un gouvernement qui s'applique à semer et à répandre tout le mal qu'il devrait extirper et détruire.

Quel débordement de scandales et de ruines ! Quel torrent de corruption et de pourriture !

Les assassinats, les meurtres, les drames les plus sanglants se multiplient dans de redoutables proportions.

Et, quand ce n'est pas le sang qui coule, c'est la boue et la honte qui éclaboussent : affaire Pictet, affaire Boulaime, affaire Humbert ; anciens ministres et hauts magistrats complices de déprédations et de filouteries ; juges d'instruction et policiers surpris la main dans le sac !

Une note officieuse a démenti dans ces derniers temps que la lèpre eût fait son apparition à Paris, écrit un éminent publiciste. Ne vous semble-t-il pas tout de même qu'elle y exerce ses hideux ravages, en gagnant le corps social et en rongant les parties les plus essentielles à la vie ?

Ne voyons-nous point, d'autre part, les rouages les plus importants de notre organisation nationale être faussés et brisés par ces politiciens néfastes qui avaient précisément pour mission de les protéger et de veiller à leur bon fonctionnement ?

En présence des grèves incessantes qui se renouvellent sans interruption, en face des menaces de spoliation de la législation fiscale, devant la redoutable insécurité du

lendemain, le commerce et l'industrie souffrent et périssent, pour le bénéfice de nos rivaux.

L'armée et la marine, espoir suprême du pays, restent livrés aux caprices dangereux des maniaques inconscients dont la seule préoccupation paraît être de s'attirer la faveur des Juifs et des internationalistes : ceci encore pour le plus grand profit de l'étranger !

Pendant ce temps, la rente ne se soutient qu'à coups de millions dont on connaît les bailleurs de fonds ; les finances sont dans un état désastreux et les capitaux français s'empresent d'émigrer.

De la France, autrefois si belle, si forte et si respectée, notre indigne gouvernement s'acharne à faire une France avilie, faible et désarmée !

Vraiment, le général de Galliffet n'exagérât pas lorsque, dans une phrase retentissante, il qualifiait de *gouvernement de l'étranger* la bande de Waldeck et consorts.

De l'aveu des feuilles officieuses, une pensée maîtresse va diriger cette année, — ça ne nous changera pas, — la politique du gouvernement de la République : on mènera à fond la guerre contre le cléricisme.

La bande de Janissaires à la solde du Rénégat s'apprête à user de la force pour en finir avec le clergé régulier, pour chasser de France au nom de... la liberté républicaine ces milliers de bons Français dont le seul crime était d'avoir voulu « passer en faisant le bien », sans porter l'estampille maçonnique.

Lorsqu'ils en auront fini avec les congrégations, ils s'attaqueront au clergé séculier ; ils s'attaqueront aux collèges libres, à tout ce qui croit en Dieu.

Les amis du Défroqué, — l'homme de confiance de M. Loubet, — le proclament ouvertement, ils veulent détruire non pas seulement la religion catholique, mais toute foi religieuse.

Liberté d'enseignement, liberté de se réunir pour faire le bien, liberté de prier, liberté de croire ne seront bientôt plus que de vains mots dans cette République dont la devise, cruelle ironie et infâme mensonge, commence toujours par le mot magique « liberté ».

Réussiront-ils dans leurs desseins monstrueux et pourront-ils mener à bien leur plan infernal ? C'est le secret de l'avenir ! C'est le secret de Dieu !

Souhaitons que de telles épreuves soient épargnées à notre pays !

Ne commettons pas, d'ailleurs, la lâcheté de nous croiser les bras et n'imitons point les gens apathiques et paresseux qui se contentent de gémir, sous prétexte qu'il n'y a plus rien à faire.

Il n'y a plus rien à faire ? — Pardon, il y a toujours à faire pour les cœurs dévoués et généreux, pour les bons patriotes, pour tous les catholiques. La vie pour eux est une lutte incessante ; ils doivent aujourd'hui travailler aux revanches de demain.

Pas de découragement, pas de défaillances, et haut les cœurs !

Sachons user des dernières libertés qui nous restent encore : liberté de la parole et liberté de la presse, pour défendre nos idées.

A la propagande effrénée organisée par les tenants du bloc, répondons par une contre-propagande non moins soutenue et non moins vive.

Il faut agir, il faut payer de notre personne, de notre argent, pour soutenir les deux grandes causes de la défense sociale et de la liberté religieuse !

Que 1903 voie donc redoubler les efforts et l'énergie de tous nos amis et de tous les braves gens contre le jacobinisme ; c'est notre vœu le plus ardent...

La nuit du Nouvel-An à Nancy

Un arrêté municipal ayant sagement interdit les arbutades de la nuit du Nouvel-An, le sommeil de nos concitoyens ne fut donc pas troublé par les « couacs » déplorables de salons poussiés ou les batteries mortuaires de très vieux tambours.

La nuit, cependant, a été très animée et très gaie.

Plusieurs soirées ont été données. On va entrer joyeusement l'année 1903. Signalons la fête de la Société suisse de Nancy à l'hôtel de Strasbourg. D'excellents artistes ont été entendus dans des romances et monologues. La section de chant a interprété à merveille le beau chœur : « A la Patrie ». La soirée s'est terminée par un bal des plus réussis.

La nuit du Nouvel-An est une nuit sacrée pour les noctambules. Que de gens, et particulièrement de jeunes gens trouveraient indignes d'eux d'avoir regagné leur lit à l'instant fatal où l'année meure.

Aussi, beaucoup de monde dans les cafés, dans les brasseries à la porte desquels stationnaient de pauvres bougres implorant la charité d'une voix lamentable.

L'aube du 1^{er} janvier s'est levée grise, morne et triste. Et déjà les salades se font entendre. Les musiciens se ralapent avec énergie du silence forcé de la nuit.

Les petits enfants sont prêts à réciter aux parents le compliment d'usage répété des jours et des jours. Puis c'est la joie des étreintes, la confiance en plus de vie, en plus d'espoir qu'amène toute année nouvelle.

L'ARBRE DE NOËL

Notre concours de Souhaits

Après une première sélection, et en écartant les souhaits personnels — dont nous remercions les auteurs, — voici, sans ordre de préférence, la liste des meilleurs vœux déposés par le public dans notre *Botte aux Lettres*, et que nous venons d'accrocher dans l'Arbre (sur pancartes roses, à pans coupés) :

Au jeune banquier Brullard : Une partie de Billard.

Au libraire Jacques (pour embêter son confrère Sidol) : Un Polyte technique.

A M^{re} Lucien Larcher, électeur et contribuable, avocat à la cour, lieutenant de luveterie, secrétaire des chasseurs aux bois, capitaine de réserve d'artillerie, officier d'Académie, chevalier du Mérite agricole, président du V. G. N., etc... : Un prêt sur titres.

Au directeur du théâtre : La succession de M. Camille Pelletan... (car il sera bien là... Miral !)

Aux bijoutiers de Nancy : Une mention honorable pour la belle réclame faite à un de leurs concurrents momentanés.

A M. Goulière-Vernolle, co-directeur de l'Union : *L'Assurance pour la vie* de nos sentiments respectueux.

A M. Boudard, adjoint, nommé directeur de l'Asile de Faulx : Un faux fuyant.

A M^{re} de Nicéville : Un *Cour d'assises* à la Faculté de droit.

A M^{re} Boulay, avocat et écrivain : Une toque à plume.

A l'*Étoile de l'Est* : Un *Réveil*.

Au tribunal de commerce : Des électeurs.

A la commission d'hygiène : Une ordonnance de non lieu.

A M. Lallement, poète : Treize bottes pour chausser les pieds de ses alexandrins.

A Mme Samary (du Théâtre municipal) : Une rose du Rosier de Nelly.

Au maire de Nancy : Un Conseil... d'amis.

Aux Entrepreneurs, qui ont maille à partir avec la Justice : Une série de vessies... pour des lanternes.

A M. Adam, recteur de l'Université : La jouissance entière, pendant toute sa vie, de ses Facultés.

Il s'agissait d'un concours de Noël — et de chaussures. Cependant, on le voit, l'affaire si récente du jardin botanique n'a

tenté aucun chercheur. On pouvait penser aussi que quelqu'un proposerait un vœu s'adaptant aux *sabots* de Noël, rien n'est venu.

Comme nous l'avons dit, c'est à nos lecteurs que nous demandons de désigner lequel est le meilleur de tous ces souhaits et auquel sera attribué le prix, offert par M. George.

En conséquence, nous les prions de déposer leur vote dans la *Botte aux Lettres* de notre Arbre, qui subsistera dans notre Salle des Dépêches jusqu'au dimanche 4 janvier inclus.

On peut voter aussi par correspondance. Dans notre numéro de mardi, nous proclamerons le résultat du vote.

UN SOUHAIT

L'*Est républicain*, selon une tradition à laquelle il est resté fidèle, publie à l'occasion de la nouvelle année une série de souhaits.

Nous avons notre part dans cette distribution. Notre confrère souhaite à l'*Etoile* un *Réveil*.

Un bon souhait en vaut un autre. Nous souhaitons à l'*Est* un républicain.

L'ARBRE DE NOËL

Notre concours de Souhaits

Voici le résultat du scrutin ouvert dans notre Salle :

Votants, 375.
Souhait à M. Lucien Larcher 242.
A M. Adam, recteur 117.
Divers 16.

En conséquence, l'auteur du souhait adressé à M. Lucien Larcher est proclamé lauréat. Nous le prions d'informer le journal s'il désire que son nom soit publié.

Il vaudra bien, en tout cas, passer dans nos bureaux, pour y recevoir le bon donnant droit au prix : une paire de bottines offerte par M. George.

L'ARBRE DE NOËL

Notre concours de Souhaits

Le spirituel gagnant du Concours de souhaits remercie en ces termes ses électeurs :

« Nancy, le 6 janvier 1903.
« Monsieur le rédacteur en chef de l'*Est républicain*,

« Si ma prose n'est pas trop encombrante, voulez-vous me permettre de dire :
« Merci aux 242 votants qui ont bien voulu favoriser mes pieds de leurs suffrages !
« Merci à l'*Est*, dont l'initiative était bien faite pour stimuler l'esprit... de cors !...
« Merci enfin au généreux M. George, qui pousse l'habileté professionnelle jusqu'à savoir faire porter chaussures... à l'*Est* ; mais, comme je crains que sa modestie souffre de ce petit bout de réclame, je me déclare prêt à recevoir de lui... une bonne claque !

Paul SAMIANÉ »

Ajoutons que M. Paul Samiané a laissé un généreux pourboire pour le cireur des bottes de l'Arbre de Noël.

Ex républicain
1 janvier

Les rues non classées

Voilà une question près d'arriver à échéance. L'arrêté est applicable au 1^{er} janvier. Mais nous croyons savoir que la municipalité donne un répit d'une quinzaine de jours aux intéressés.

A ce propos, l'*Est républicain* a publié, dans son numéro du 5 décembre, l'état des rues non classées, divisées par la ville en trois catégories :

La première, comprenant les rues utiles à la circulation publique et qui seront classées avec la subvention de la ville ;

La deuxième, comprenant les rues peu utiles à la circulation publique ;

La troisième, comprenant les rues et ruelles regardées comme inutiles à la circulation.

Cette nomenclature nous a valu plusieurs lettres. Des lecteurs nous ont fait remarquer que les propriétaires de certaines rues avaient versé à la caisse municipale. — Très bien.

L'état des rues non classées, avec les commentaires qui l'accompagnaient, que nous avons publié, le 5 décembre, était un duplicata de l'état officiel soumis au conseil.

Les versements dont parlent les intéressés ont eu lieu postérieurement à la rédaction de cette pièce, ainsi qu'il est possible de s'en assurer en consultant le dossier municipal relatif aux rues particulières.

Au reste, la ville a — croyons-nous — l'intention de procéder à une « mise au point » de la situation des rues non classées, avant de procéder à la « mise en demeure » aux intéressés, c'est-à-dire avant d'appliquer l'arrêté municipal.

(Voir à la Tribune publique).

Les rues non classées à Nancy

Monsieur le rédacteur,

Dans votre compte rendu des rues non classées, vous avez dit que la rue de la Liberté n'avait rien voulu verser à la caisse municipale. Je vous ferai remarquer, monsieur le rédacteur, que les trois quarts des propriétaires ont versé la somme taxée par la ville, soit d'un paiement, ou de deux, à l'exception d'une paire de propriétaires grincheux, qui, étant dans la gêne, ont dû demander aide et protection à la caisse municipale.

Tous les propriétaires sont outrés de ce que la rue de la Liberté a été abimée en servant au roulage qui transportait tous les matériaux nécessaires à faire la rue MacMahon et les travaux du Crosne, au pont de Malzéville.

Donc, cette rue classée dans la 2^e catégorie est d'utilité publique, possédant 8 mètres de largeur, plutôt que la rue du Docteur Grandjean, qui n'en a que 6 m. 60, qui a été mise en état sommaire.

Monsieur, nous serions bien aise de savoir où a passé notre argent, la ville nous en tiendra sûrement compte ?

Veillez agréer, etc.

Un groupe de propriétaires de la rue de la Liberté.

Monsieur le rédacteur en chef,

Puisque la question du classement des rues particulières revient sur l'eau — avec sa périodicité annuelle, — voulez-vous me permettre une petite rectification aux renseignements que vous avez publiés sur ce sujet.

Vous avez dit que les rues Carnot et Kléber ont été classées, avec subvention de la ville, dans le domaine municipal. Cette information est inexacte, car tous les travaux nécessaires à la mise en état de ces rues : empiérement de chaussée, caniveaux, trottoirs et bordures, conduites d'eau et de gaz, égouts et branchements ont été faits aux frais exclusifs des propriétaires riverains.

La ville n'est intervenue en la personne de M. Guérin, alors adjoint, que pour conclure avec moi une convention par laquelle elle s'engageait à faire mettre à l'alignement de la rue Kléber, la maison appartenant à M. Valence, située au coin de la rue de l'Étang, et ce, moyennant le versement d'une somme supplémentaire de 10,000 fr. Or, cette somme a été versée par les intéressés et la maison est toujours là.

Il n'est, peut-être pas inutile de faire remarquer à ce propos que parmi les propriétaires qui s'étaient engagés à souscrire une partie de cette contribution, quelques-uns ne répondirent pas à leur engagement; de

sorte que c'est moi — personnellement — qui ai dû verser, dans la caisse municipale, une somme de 1,600 fr. nécessaire pour parfaire la subvention réclamée par la ville.

Mon intention n'est pas de récriminer contre ce qui a été fait, quoique j'en aurais un peu le droit; mais du moment où, de concert avec presque tous les propriétaires de la rue Hoche (partie comprise entre les rues Kléber et de Villers), je suis en instance pour faire procéder à la reconnaissance de cette dernière — dont vous m'accordez généreusement la paternité — j'estime, qu'en produisant cette rectification, il me sera peut-être permis de rappeler à la ville que si elle a eu l'intention de nous subventionner lors de l'ouverture des rues Carnot et Kléber, tandis qu'elle le faisait réellement pour les rues Lothaire-II, des Bégonias, de Belfort, etc., rien ne pourra sans doute l'empêcher de réparer cet oubli, en reportant largement sa bienveillante sollicitude sur la partie de la rue Hoche précitée.

Veillez agréer, monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. VERGEOT.

Ex républicain
5 janvier

La question des rues particulières à Nancy (suite)

Nancy, le 3 janvier 1903.

Monsieur le rédacteur,

Dans une lettre que votre journal a publiée le 10 décembre, au sujet des rues non classées de la ville, M. Vergeot, horticulteur, rues Carnot, Kléber, maison d'angle et ruelle de la Malterie, expose les raisons pour lesquelles, selon lui, il doit recevoir une subvention pour exécuter des travaux de voirie nécessaires, oh! combien, au classement de la rue Hoche, lisez plutôt ruelle de la Malterie.

Eh bien, monsieur le rédacteur, il eût été vraiment drôle que la ville payât pour la création de rues ouvertes en novembre 1890, soit deux années, après l'arrêté municipal relatif aux rues non classées, telles que le furent les rues Kléber et Carnot.

Cet arrêté pris par M. Adam, avec de grandes connaissances juridiques, l'avait été dans le but unique d'enrayer la spéculation devenue insensée.

Qu'étaient en 1890 les terrains où furent ouvertes les rues Kléber et Carnot? A qui appartenaient-ils?? Pourquoi ces rues furent-elles créées?? Voilà ce que M. Vergeot aurait dû apprendre à vos lecteurs, afin de les renseigner sur cette si trépidante question.

Un homme de son intelligence, soit dit sans vouloir le flatter, n'ignorait pas ce qu'était une « rue non classée », ni ce que lui réservait l'arrêté pris en 1888 par le maire de Nancy, M. Adam.

M. Vergeot parle aussi, dans sa lettre, d'une somme de 10,000 fr. versée à la ville pour l'abattage de la maison Valence, formant l'angle des rues de l'Étang et Kléber, mais M. Vergeot sait parfaitement bien que cette maison où il y a un établissement prospère ne peut être vendue pour une somme aussi minime. Est-ce que M. Vergeot donnerait sa maison pour ce prix? Peut-être la ville attend-elle que ces dix mille francs en aient produit trois fois plus, en accumulant les intérêts, afin de procéder à l'alignement de la rue Kléber, en achetant l'immeuble incriminé.

Je terminerai en disant qu'il est très regrettable que M. Vergeot, n'ait pas dans sa lettre fait connaître les noms des propriétaires riverains de la ruelle de la Malterie, ou de la rue Hoche, puisqu'il préfère cette glorieuse dénomination, pour laquelle il réclame une quote-part à la ville. Cela eût été très curieux à connaître; surtout si chaque intéressé à la construction des travaux de voirie de la rue, y avait fait connaître aussi le nombre de mètres qu'il possède longeant cette voie particulière.

La réponse de M. Vergeot, sur les divers renseignements que je sollicite, ne pourra qu'être des plus utiles aux nombreuses personnes qui s'intéressent à la question, toute d'actualité, dite des rues non classées.

Daignez agréer, etc...

Un voisin.

Etude sur l'Est
7 janvier

Association de la presse de l'Est.

— La concurrence entre les journaux et les kiosques municipaux. — On nous communique :

« Le comité de l'Association de la presse de l'Est, dans sa réunion du 5 janvier 1903, tenue à Nancy.

» Considérant la lutte pour la vente au numéro qui se produit actuellement dans la plupart des localités, entre plusieurs journaux de Paris ;

» Considérant que si cette lutte se généralisait, elle menacerait la liberté de la vente dans les kiosques et tendrait à la constitution d'un monopole au détriment des journaux locaux, en vue desquels les kiosques municipaux ont été spécialement établis ;

» Attendu, en effet, que, seules, les feuilles locales renseignent la population sur tous les actes municipaux ou départementaux ;

» Emet le vœu que, dans chaque ville où existent des kiosques, la municipalité assure la liberté complète de la vente aux journaux locaux et régionaux, quelles que soient leur périodicité et leurs nuances.

» Et décide que copie de la présente délibération sera adressée à MM. les maires des villes de Nancy, Bar-le-Duc, Epinal, Chaumont, Châlons, Reims, Mézières, Troyes, Melun, Vesoul, Belfort :

» Lunéville, Toul, Briey, Pont-à-Mousson ; Verdun, Montmédy, Commercy, St-Mihiel, Neufchâteau, Mirecourt, St-Dié, Remiremont, Gray, Lure ;

» Charleville, Rethel, Rocroi ; Sainte-Ménéhould, Vitry-le-François ; Wassy, Saint-Dizier, Langres ; Bar-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Meaux, Provins, Fontainebleau, Coulommiers. »

Le gâteau des rois. — Rompant avec la résolution qu'ils avaient prise l'an dernier de ne plus donner le gâteau des rois à leurs clients, ce qui privait les garçons de leurs petits bénéfices, la plupart des boulangers de Nancy ont envoyé cette année le gâteau traditionnel ; on ne rencontrait mardi, par les rues, que garçons et porteurs chargés de véritables pyramides de gâteaux.

Il est des coutumes que l'on n'a aucune peine à voir se perdre ; il en est d'autres, par contre, — et celle du gâteau des rois est du nombre, — que l'on tient à conserver. Tout est bien qui finit bien.

Et republier
8 janvier

Le nouvel éclairage de la Pépinière

Cette fois, la tâche est consommée. On vient d'achever la pose des appareils nécessaires à l'éclairage électrique de la Pépinière. Tout était en place, mercredi, au coucher du soleil.

L'éclairage des deux allées principales — celle de la partie supérieure, qui unit la rue Granville à la terrasse de la Pépinière, et celle qui va du palais du gouvernement au boulevard de la Pépinière — comprend exactement trente lampes à arc, c'est-à-dire à crayon.

Un premier essai avait eu lieu dès mardi soir, et, bien que tout ne fût pas encore complètement terminé, il avait été très satisfaisant. Cet essai avait eu, en tous cas, le résultat qu'on en attendait : il avait indiqué deux ou trois retouches. On les opéra donc, mercredi matin, et le soir, notre vaste parc fut éclairé *a giorno*.

Mais déjà le public « ébloui » ou si mieux vous aimez, émerveillé, réclame l'installation de l'éclairage électrique dans les allées détournées :

Faites-lui don d'un bec, il en veut bientôt quatre !

Cette requête part peut-être aussi d'une âme pudibonde ?... Lorsque le printemps, en effet, est revenu, lorsqu'il a ramené les vastes feuillages et les ombrages discrets, ils sont parfois nombreux les couples d'amoureux, le long des allées propices aux intimes causeries, qui bordent les casernes, la rue Sigisbert-Adam et le boulevard de la Pépinière.

Etude sur l'Est
8 janvier

L'amour, aussi vieux que le monde, va-t-il enfin être battu ? Le progrès va-t-il faire supprimer la cythérée allée de tout jardin public qui se respecte : la mystérieuse « allée des soupirs » ?

Ici — excusez l'expression triviale en cette délicate occurrence — on semble avoir tranché la poire en deux.

Les allées en question recevront aussi la lumière électrique, mais ce ne seront pas des lampes à arc qui la fourniront, ce seront de bien moins riches lampes, dites à incandescence, qui ne peuvent donner qu'une lumière bien plus faible que celle de leurs sœurs des allées aristocratiques.

L'électricité éclairera donc les allées où ce petit diabolin d'Eros se promène la nuit venue, au risque d'un procès-verbal, lorsque l'escapade devient à la fois trop vilaine et trop visible, mais elle ne les éclairera qu'à demi. Au lieu de l'ombre, inspiratrice de noirs desseins, ils n'auront plus que la pénombre. Au lieu de la nuit complète, ils auront comme une clarté mystique de lune un peu moqueuse, jouant au damier avec les feuilles des grands arbres :

Amoureux, amoureux prends garde !
La lampe blanche te regarde,
Et te dit : Ne vas pas plus loin :
L'agent te guette dans un coin.

Revenons à présent au côté moins folâtre :

Le tableau de distribution relatif à l'allumage et à l'extinction des lampes vient d'être fixé au mur qui longe la rue Sigisbert-Adam, à quelques mètres de la porte principale de la rue Granville.

Mais le gaz « vieillot » n'est pas encore tué complètement à la Pépinière par la fée moderne Electricité. Des traités nous lient, en effet, avec lui, ou plutôt avec sa compagnie, et il faut bien faire honneur à sa signature. Mais il se peut, toutefois, que l'administration du gaz et celle de la ville se fassent de mutuelles concessions et que le gaz, qui doit régulièrement éclairer la Pépinière jusqu'au 1^{er} février, cède définitivement la place à l'électricité dans une quinzaine de jours.

A ce moment, un allumeur spécial — car l'ancien est supprimé — sera attribué à notre jardin public. Il pourra faire imprimer sur ses cartes de visite cette fonction : « Eclaircur de la Pépinière », qui ne manque ni d'originalité ni de poésie, et il aura, en tous cas, cet avantage immense sur ses camarades de la ville : il éteindra toutes les lampes à arc d'un seul coup : il n'aura qu'à tourner un bouton !... Et la lumière fut !...

Puisse-t-il ne pas faire tourner en même temps d'envie la tête de plus d'un de nos braves éteigneurs, ses frères, qui triment par tous les temps avec leur longue perche à crochet ? — Lætus

Et republier

L'électricité à la Pépinière.

Mercredi soir, la Pépinière avait un air de fête. Sous la lumière crue de l'électricité qui se répandait jusqu'aux pelouses les promeneurs se seraient cru en plein décors de féerie.

On faisait le premier essai, qui a fort bien réussi. Il manquait à la fête un concert d'été, qui, par la température actuelle, n'aurait pas été hors de saison.

L'électricité va éclairer jusqu'aux profondeurs des allées qui, désormais, ne pourront plus servir de refuge aux rôdeurs.

Souvenir français

D'accord avec la municipalité de Nancy, la Société nationale du Souvenir français a décidé de faire graver sur le monument du cimetière de Préville les noms des enfants de Nancy, décédés pendant la guerre de 1870-1871.

Elle fait appel aux personnes qui pourraient renseigner sur les noms des victimes de la guerre ayant droit à cette distinction. Elles sont priées de vouloir bien adresser à M. Marc, président, demeurant 20, rue Saint-Dizier, ou à l'un des membres du comité nancéien du Souvenir français, les renseignements nécessaires : « Noms, position militaire, grade, date de naissance et de décès, lieu de décès. »

La Société du Souvenir français espère que les Nancéiens s'associeront à elle pour cette œuvre de souvenir et de reconnaissance en lui fournissant les documents qui lui sont nécessaires.

FEUILLE D'AVIS

LA LORRAINE & DES VOSGES



1. — Janvier 1903.

oyons, Voisin !
quartier ? mais,
que si la rue
trait la créer —
est grâce à elle

L'idée de créer un marché aux chevaux à Nancy est des plus heureuses, il n'y a qu'à en féliciter les auteurs, d'autant plus que cette grandiose innovation ne coûtera pas une obole à la ville.

Etude sur l'Est
7 janvier

Association de la presse de l'Est.

— La concurrence entre les journaux et les kiosques municipaux. — On nous communique :

« Le comité de l'Association de la presse de l'Est, dans sa réunion du 5 janvier 1903, tenue à Nancy.

» Considérant la lutte pour la vente au numéro qui se produit actuellement dans la plupart des localités, entre plusieurs journaux de Paris ;

» Considérant que si cette lutte se généralisait, elle menacerait la liberté de la vente dans les kiosques et tendrait à la constitution d'un monopole au détriment des journaux locaux, en vue desquels les kiosques municipaux ont été spécialement établis ;

» Attendu, en effet, que, seules, les feuilles locales renseignent la population sur tous les actes municipaux ou départementaux ;

» Emet le vœu que, dans chaque ville où existent des kiosques, la municipalité assure la liberté complète de la vente aux journaux locaux et régionaux, quelles que soient leur périodicité et leurs nuances.

» Et décide que copie de la présente délibération sera adressée à MM. les maires des villes de Nancy, Bar-le-Duc, Epinal, Chaumont, Châlons, Reims, Mézières, Troyes, Melun, Vesoul, Belfort :

» Lunéville, Toul, Briey, Pont-à-Mousson ; Verdun, Montmédy, Commercy, St-Mihiel, Neufchâteau, Mirecourt, St-Dié, Remiremont, Gray, Lure ;

» Charleville, Rethel, Rocroi ; Sainte-Ménéhould, Vitry-le-François ; Wassy, Saint-Dizier, Langres ; Bar-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Meaux, Provins, Fontainebleau, Coulommiers. »

Le gâteau des rois. — Rompant avec la résolution qu'ils avaient prise l'an dernier de ne plus donner le gâteau des rois à leurs clients, ce qui privait les garçons de leurs petits bénéfices, la plupart des boulangers de Nancy ont envoyé cette année le gâteau traditionnel ; on ne rencontrait mardi, par les rues, que garçons et porteurs chargés de véritables pyramides de gâteaux.

Il est des coutumes que l'on n'a aucune peine à voir se perdre ; il en est d'autres, par contre, — et celle du gâteau des rois est du nombre, — que l'on tient à conserver. Tout est bien qui finit bien.

Le nouvel éclairage de la Pépinière

Cette fois, la tâche est consommée. On vient d'achever la pose des appareils nécessaires à l'éclairage électrique de la Pépinière. Tout était en place, mercredi, au coucher du soleil.

L'éclairage des deux allées principales — celle de la partie supérieure, qui unit la rue Granville à la terrasse de la Pépinière, et celle qui va du palais du gouvernement au boulevard de la Pépinière — comprend exactement trente lampes à arc, c'est-à-dire à crayon.

Un premier essai avait eu lieu dès mardi soir, et, bien que tout ne fût pas encore complètement terminé, il avait été très satisfaisant. Cet essai avait eu, en tous cas, le résultat qu'on en attendait : il avait indiqué deux ou trois retouches. On les opéra donc, mercredi matin, et le soir, notre vaste parc fut éclairé *a giorno*.

Mais déjà le public « ébloui » ou si mieux vous aimez, émerveillé, réclame l'installation de l'éclairage électrique dans les allées détournées :

Faites-lui don d'un bec, il en veut bientôt quatre !

Cette requête part peut-être aussi d'une âme pudibonde ?... Lorsque le printemps, en effet, est revenu, lorsqu'il a ramené les vastes feuillages et les ombrages discrets, ils sont parfois nombreux les couples d'amoureux, le long des allées propices aux intimes causeries, qui bordent les casernes, la rue Sigisbert-Adam et le boulevard de la Pépinière.

Etude sur l'Est
8 janvier

L'amour, au lieu d'être banni, il en finit avec le public qui a allé des sous.

Ici — excu — cette délicat — tranché la poi — Les allées — lumière élect — des lampes à — de bien moins — descence, qui — mière bien pl — seurs des allé — L'électricité — ce petit diablo — venue, au ris — que l'escapade — et trop visibi — qu'à demi. A — de noirs dess — pénombre. Au — aurait comm — un peu moque — les feuilles de

Amoureu
La lamp
Et te dit
L'agent !

Revenons à
tre :

Le tableau
mage et à l'
d'être fixé au
bert-Adam, à
principale de

Mais le gaz
complètement
derme Electric
effet, avec lui
et il faut bien
Mais il se peu
tion du gaz et
mutuelles cor
doit régulier
jusqu'au 1^{er} fé
place à l'élec
jours.

A ce momen
l'ancien est si
tre jardin pul
sur ses cart
« Eclairer de
que ni d'origi
en tous cas, c
camarades de
lampes à arc
tourner un bo

Puisse-t-il n
temps d'envie
ves éteigneur
tous les temp
crochet? — L

L'électric
Mercredi soir,
de fête. Sous
cité qui se réj
les promeneu
décora de fée
On faisait le
bien réussi. Il
cert n'est, qu
tuelle, n'aurai
L'électricité
fondeurs des
pourront plus
deurs.

So
D'accord a
la Société na
décidé de fai
cimetière de
de Nancy, d
1870-1871.

Elle fait a
raient la ren
tèmes de la
tion. Elle
adresser à M
20, rue Saint
du comité na
les renseign
position mili
et de décès.

La Société
que les Nanc
cette œuvre
sance en lui
lui sont née

Est répétée

LA FEUILLE D'AVIS

DE LA LORRAINE & DES VOSGES



**LE JOYEUX
CONTEUR
LORRAIN**

Publication Populaire Mensuelle.

N° 1. — Janvier 1903.

stérieux Voisin. Voyons, Voisin !
Ilez donc pas le quartier ? mais,
de ici vous dira, que si la rue
sistait pas, il faudrait la créer —
mbiable — que c'est grâce à elle

L'idée de créer un marché aux chevaux à
Nancy est des plus heureuses. Il n'y a qu'à
en féliciter les auteurs, d'autant plus que
cette grandiose innovation ne coûtera pas
une obole à la ville.

A nos Amis, à nos Lecteurs, à nos Abonnés

Le *Joyeux Conteur Lorrain* paraîtra tous les mois dès le 1^{er} janvier 1903.

Nous avons voulu fonder pour les enfants, pour les ouvriers des villes, pour les travailleurs de la campagne, pour les employés, pour les rentiers, etc., une publication populaire, intéressante, destinée à défendre la liberté, la patrie, la propriété et le drapeau ; à lutter aussi contre le flot immonde de la pornographie littéraire qui monte de plus en plus et menace d'emporter à l'abîme la foi, le patriotisme, la morale, l'idéal et la raison de nos concitoyens. Évitant la politique de partis et les discussions irritantes, nous voulons procurer à nos lecteurs des pages saines, saupoudrées de sel gaulois et de verve lorraine. Inédit, alerte, varié, décent, à la portée de tous, tels seront les caractères de ce mensuel.

Et son prix modique : 1 franc par an, constitue une dépense si minime — 8 centimes à peu près par mois — que personne n'hésitera à s'abonner ou à abonner les pauvres et les ouvriers de son entourage.

Sans doute, les publications ne manquent pas aujourd'hui. Mais elles sont ou trop politiques, ou trop religieuses, ou obscènes, ou trop ardues, ou trop coûteuses pour plaire à tous. D'autre part, les *Almanachs* ne viennent qu'une fois par an, ne durent qu'un temps bien court et sont remplis d'inutilités, de banalités, voire même d'absurdités comme l'indication outrecuidante et ridicule du temps qu'il fera à chaque jour de l'année à venir.

Et puis n'est-il pas bon que nous contribuions à l'œuvre si utile de la décentralisation, en prouvant que nous pouvons, entre nous, faire vivre un organe régional sans recourir toujours au minotaure parisien ? Un gars de Lorraine vaut bien un pékin de Paris, neum donc ?

Le *Joyeux Conteur Lorrain* sera imprimé avec soin, sur 16 pages grand format à deux colonnes, et constituera une jolie collection à la fin de chaque année. Nous le perfectionnerons constamment, et, sans doute, il deviendra dans la suite bimensuel, puis hebdomadaire, s'il plait à Dieu... et à nos aimables lectrices et lecteurs.

Nous serons donc reconnaissants à tous les bons Français de Lorraine qui nous liront de vouloir bien nous aider à faire connaître dans leur entourage, à recommander et à répandre l'abonnement à cette publication.

Ce sera une excellente récompense à accorder aux enfants des écoles, des catéchismes, des patronages, etc., à toutes les familles, qu'il égayera du-

rant les longues soirées d'hiver ou les loisirs de la belle saison. Il comprendra des contes, des légendes du pays lorrain, des fantaisies, des curiosités, des exercices de science amusante, etc., le tout inédit.

Pour diminuer les frais de correspondance et d'abonnement, nous prions les personnes qui recevront ce premier numéro et qui n'auraient pas encore versé leur abonnement de s'entendre à plusieurs pour centraliser les adresses des abonnés et les fonds, de façon qu'une seule personne nous les envoie par une seule lettre et un seul mandat : le reçu de la poste servant de récépissé.

Nous avons dès le début reçu l'accueil le plus chaleureux et le plus encourageant de nombreux ecclésiastiques, officiers, professeurs, commerçants, ouvriers, de personnes charitables, etc., sans distinction d'opinions politiques.

L'abonnement est de 1 franc par an pour les membres des cercles, des patronages, des collèges, des écoles et œuvres de bienfaisance, ainsi que pour les ouvriers de la ville et des champs. Pour les personnes aisées ou fortunées, le montant de l'abonnement est laissé à leur généreuse appréciation et à leur bon cœur, les abonnements populaires ne couvrant même pas nos frais.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui, par leurs versements de 1 fr. 50, 2 fr., 3 fr., 4 fr., 5 fr., 10 fr. et plus, nous ont permis de mettre sur pied *Le Joyeux Conteur Lorrain* et d'en abaisser le prix à 1 franc par an pour la classe des travailleurs.

L'Auteur,

J. SANTO

11, rue Jean-Lamour, Nancy.

Pour tout ce qui concerne les abonnements, les annonces et l'administration, écrire à cette adresse :

Le Joyeux Conteur Lorrain,

11, rue Jean-Lamour, Nancy.

Il ne sera répondu directement qu'aux lettres contenant un timbre de 15 centimes pour la réponse.

Pour les autres, nos lecteurs voudront bien se reporter à la rubrique PETITE CORRESPONDANCE qui sera inaugurée dès ce numéro.

Prix du numéro isolé : 10 centimes.

Remises sur quantités.

Bonne Année !

Nous souhaitons du fond du cœur à toutes nos lectrices, à tous nos lecteurs, une bonne année, une bonne santé et le Paradis à la fin de leurs jours... selon la naïve formule du pays lorrain. Puisse cette année nouvelle être à l'image de vos désirs les plus chers, et à la parfaite ressemblance de vos rêves roses !

Mais — prenez-y garde ! — ne vous embrassez pas sans avoir lu la note que voici et sans vous être assuré du fameux certificat dont il y est question :

UN EMPÊCHEUR D'EMBRASSER EN ROND.

« New-York, 25 décembre. — Un député du corps législatif de l'Etat de Virginie, le docteur Ware, a déposé un projet de loi tendant à interdire l'échange des baisers.

« Ce ne sont pas des sentiments de pudeur excessive, mais bien des raisons hygiéniques, qui ont guidé le député dans l'élaboration de son projet. Le docteur Ware considère que l'usage d'embrassade est *pernicieux* et sert souvent à propager des *maladies contagieuses*.

« D'après la nouvelle loi, seules les personnes munies d'un *certificat de médecin* auront le droit d'embrasser.

« Les contraventions seront passibles d'une amende variant entre 25 et 50 francs. »

Ce petit projet, qui n'a l'air de rien du tout, est on ne peut plus gros de conséquences :

Les certificats de médecin, ça coûte cher ; des médecins, on n'en a pas toujours sous la main surtout à la campagne ;

Et oserez-vous demander l'exhibition du dit certificat à vos connaissances, à vos amis, à vos parents ?

Et qui vous dit qu'il ne sera pas faux, archifaux... un certificat de complaisance, quoi !

Et si le médecin s'est trompé de bonne foi !

Et si le médecin refuse de le délivrer !

Et si l'on a oublié son certificat à la maison ?

Et si l'on refuse de vous le communiquer avant l'embrassade ?

Et les contraventions de 25 à 50 francs ! Pour peu que l'on en « attrape » une demi-douzaine le premier jour de l'an, quelles jolies étrennes, n'est-ce pas ?

Il n'y a que les Américains pour avoir des idées pareilles ! Ce « canard », avouons-le, doit jouir d'une rude santé pour avoir pu, en cette affreuse saison, traverser impunément le vaste Atlantique si fécond en tempêtes furibondes et en naufrages lamentables !

Allons, chers Lorrains, coupons-lui les ailes avec les aimables ciseaux du rire... Et, réflexions faites, continuons à nous embrasser comme nos ancêtres : à la bonne franquette.

LE JOYEUX CONTEUR LORRAIN.

REVUE DU MOIS

❁ Fausse joie ! On a souvent annoncé l'arrestation des Humbert par un agent de la sûreté. Hélas ! c'étaient les voleurs qui chaque fois étaient en sûreté : le brave susdit agent s'apercevant, au moment de mettre la main sur le nid, qu'il avait oublié chez le chand de vin du coin la fameuse poignée de sel... Et les moineaux s'envolaient. Pourtant le samedi 20 décembre, muni d'un sac de sel espagnol, un brave argousin les a « collés » pour de bon... à moins que ce ne soit pour rire ! qui vivra verra.

❁ Bien sûr que ce n'est pas amusant de sortir à tout bout de champ, de rue ou de trottoir, ses mains de ses poches chaudes pour saluer les passants. Aussi un Américain a-t-il imaginé un système mécanique qui, par la simple inclination de la tête, soulève le chapeau et fait exécuter à celui-ci un salut des plus corrects.

Un Autrichien a fabriqué un bateau avec du papier de journaux, pilonné et durci... Les journaux américains et officiels sont, paraît-il, les plus aptes à être ainsi transformés en émules des « canards » aquatiques.

❁ Une demoiselle « bien » de la « prude » Albion vient de mettre en vente... sa peau par petites parcelles, cédées à des prix fantastiques pour en regreffer à ceux qui en auraient perdu. Quelque prix qu'ils y mettent et tout en étant copieusement servis, les acheteurs auront... de la peau.

❁ 413 enfants des écoles libres et gratuites de Jœuf sont sur le pavé, faute de locaux et de matras ou mattresses. Grand'mère assure que M. Loubet, qui est trois et quatre fois millionnaire, va leur

abandonner, pour une fois, son inutile et somptueuse indemnité de 1.800.000 francs. Moi, je veux bien ! Mais...

— Durant l'année écoulée on a consommé sur terre 7.500.000.000 de kilos de sucre, dont aux Etats-Unis 2.300.000.000, en Angleterre 1.850.000.000, en France 642.000.000... Les esprits et les cœurs devraient, par ainsi, être tout sucrés, tout imbibés de douceur et de mansuétude... et pourtant les lynchages, les cruautés envers les Boers et les expulsions de sœurs n'ont jamais sévi aussi violemment !

— Krüger et Dewet viennent de publier leurs Mémoires. Il en ressort une grande honte pour l'Angleterre et un honneur plus grand encore, si possible, pour l'héroïque poignée de Boers qui ont su, grâce à leur foi, à leur amour de la patrie, à leur esprit de sacrifice, tenir tête, eux 30.000, à 300.000 soldats anglais plus ou moins aidés par 250.000 chevaux et mulets.

— Notre 9.999^e abonné nous prie de lancer de sa part, ce défi à tous nos lecteurs : « J'offre trente sous (en assignats) à celui qui prouvera, pièces en main, qu'il est mieux baptisé que moi. Je m'appelle Onuphre - Pantaléon - Hygin - Canut - Phocas - Soter - Odon - Abdon - Gorgon - Philogon - Zénon - Goar et Optat... treize prénoms, et j'ai toujours pourtant eu beaucoup de chance ! » Dont acte.

— On continue, hélas ! à jeter dans la rue les bonnes Sœurs, les chers Frères et les petits enfants qu'ils instruisaient ou gardaient avec tant de dévouement. Quand donc un souffle de tolérance, de liberté et d'esprit nouveau passera-t-il sur les cœurs et les cerveaux de leurs persécuteurs ?

— Vient d'être gracié le nommé Gugenheim qui, jadis, à Nancy, ayant volé 790.000 francs à son patron, fut condamné à 15 ans de travaux forcés et 10 ans d'interdiction de séjour.

— Si les garçons boulangers mettent à exécution leur menace de grève, ma foi on se résignera à manger de la tarte à la crème. Ça fera le bonheur des enfants, sinon la joie des parents.

— Bonne nouvelle ! De quoi s'en lécher et pourlécher les doigts de la main... jusque au coude : Depuis le commencement de l'an 1 de notre ère jusqu'au 31 décembre 1902, il y a eu 694.692 jours ; c'est délicieux, n'est-ce pas ? Il y a eu 1.000.356.480 minutes, et c'est absolument suave. Enfin, et goûtez-moi ce plat savoureux : il y a eu 60.021.388.800 secondes, employées, hélas ! à plus de mal que de bien... disent les Moralistes grincheux.

— On parle trop, ce me semble, des chiens dont le duc des Abruzzes était accompagné durant

ses explorations « autour du pôle »... tandis que l'on ne dit rien du seul chien en chair et en os qui est « allé au pôle » même : le chien du roi des Belges, qui, en effet, nul ne l'ignore, est bien « à Léopold ».

— Les Esquimaux diminuent à un tel point que de 30.000 qu'ils étaient encore il y a vingt ans, ils ne sont plus guère que deux ou trois mille. Nous prions donc nos lecteurs ou lectrices qui désirent se payer la vue d'un de ces étranges représentants de l'espèce humaine, de prendre le train pour l'extrême Sibirie, traverser le détroit de Behring, franchir l'Alaska (sans se laisser tenter par ses mines d'or du Youkon), de sauter le Mackenzie et de gagner les bords de la mer d'Hudson, à moins qu'ils ne préfèrent ceux de la mer de Baffin... Et là ils pourront satisfaire leur curiosité. Nous publierons volontiers *in extenso* le récit de leur voyage. Qu'on se le dise !

— La rue de Maubeuge, à Paris, qui compte 1.400 mètres de long et 102 maisons, a 35 médecins ; ce qui fait un médecin par 3 maisons et par 40 mètres... On fait remarquer que, néanmoins, on y meurt au moins autant que chez les Esquimaux... dont le docteur le plus rapproché habite à 1.000 kilomètres. Lois.

UNE DOT pour les enfants UNE RETRAITE pour la vieillesse UN HERITAGE pour la famille

Voilà ce que l'on peut obtenir en prélevant quelques centimes par jour sur ses dépenses quotidiennes et en les versant à la *Mutuelle de France et des Colonies*.

Cette œuvre de mutualité, autorisée par décret du Président de la République, fonctionnant sous la surveillance directe de l'Etat, permet, en effet, à tous la constitution d'un capital, en douze ans, par versement depuis 5 francs par mois faits pendant dix ans seulement, avec garantie en cas de décès.

La *Mutuelle de France et des Colonies*, fondée depuis six ans, a vu le nombre de ses adhérents s'accroître dans des proportions extraordinaires, ainsi que le démontre le tableau suivant des souscriptions qu'elle a réalisées depuis sa création (branches vie et décès).

Au 31 décembre 1896	1.617.600 fr.
Au 31 décembre 1899	29.878.800 fr.
Au 31 octobre 1902	155.833.900 fr.

Ces résultats sans précédent sont dus à la sécurité, aux facilités et aux avantages exceptionnels que cette Société offre à ses adhérents.

On s'en convaincra aisément par la lecture des brochures adressées à toute personne qui en fait la demande au siège social, place de la République, à Lyon, ou à M. Liébaut, directeur régional, rue Saint-Dizier, 48, NANCY.

et de décès, lieu
La Société du

LA PETITE MARIA

(Conte de Noël)

C'est la nuit de Noël.

Le ciel, d'un bleu foncé, sourit à la terre et resplendit des lueurs tremblotantes des myriades d'étoiles qui se sont levées toutes, toutes, pour honorer en cette nuit divine la naissance du Rédempteur.

Du firmament, derrière lequel on devine un Dieu, semble descendre sur le monde endormi un souffle de pardon, d'espérance et d'amour.

Qu'il doit faire bon là-haut, derrière ces lambris dorés, envers des cieux !

Mais sur la terre, dont c'est la fête pourtant, le démon met tout en œuvre pour empêcher les pieux chrétiens d'aller à la crèche vénérer le Sauveur du monde. Une neige épaisse et grasse recouvre tous les chemins ; un vent en démente la fait tomber des hauteurs sur les rares voyageurs, et le froid est intense.

La bourrasque est si bruyante que l'on entend à peine, dispersées aux quatre coins du ciel, les notes perlées du gai carillon de Noël.

Dans le chemin creux qui gagne à travers un bois sombre le village endormi, voyez : la petite Maria s'en va seule en la nuit noire, les pieds dans la neige, sa gentille figure au vent soufflant en rafale, et les yeux cloués à l'envers des cieux.

— « Oui, murmure-t-elle, il doit faire bien bon là-haut, en cette nuit surtout où le petit Jésus ne refuse rien à ses élus ! Ah ! que ne suis-je là-haut ! La terre est si froide et si triste ! »

Et le vent redouble de violence, soulevant la neige avec furie, comme s'il eût voulu ensevelir la petite fille.

— « Que c'est triste, la terre ! Papa s'est endormi avant-hier et, malgré mes caresses, je n'ai pu l'éveiller. Et ses mains étaient si froides, si froides ! On l'a couché dans un grand coffre, avec ses plus beaux habits, puis des hommes tout noirs l'ont emporté sans rien dire. Peut-être est-on allé le réchauffer et l'éveiller ! je ne sais pas. Mais pourquoi m'a-t-on dit, avant de fermer ce vilain coffre : « Embrasse ton papa, tu ne le verras plus. » Et quand je l'ai embrassé, il était froid comme le marbre ; et j'ai pleuré, pleuré longtemps, je ne sais pourquoi. Et puis on m'a défendu de sortir parce qu'il neigeait bien fort.

Et depuis lors, maman pleure toujours, toujours. »

Les arbres du chemin, secoués par la tempête, laissent tomber des monceaux de neige sur la pauvre petite qui trébuche à chaque pas. Mais, par intervalles, parvient jusqu'à elle la voix si douce du carillon qui semble dire : Courage, Maria, cou-

AU COIN DE ST-ROCH

C. SAUMIER

Tapissier

NANCY

Meubles — Literie — Sièges — Tentures

Location de Meubles et Literie

Décoration d'appartements pour Fêtes & Soirées

ÉPURATION DE LITERIE

stérieux Voisin. Voyons, Voisin !
Ilez donc pas le quartier ? mais.

Monsieur le rédacteur,
L'idée de créer un marché aux chevaux à Nancy est des plus heureuses, il n'y a qu'à